

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS  
SEANCE DU 31 MARS 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du vendredi 31 mars 2023**

**Délibération n°29**

**Mission d'AMO dans le cadre d'un marché de conception-réalisation pour la déconstruction / reconstruction des écoles Edmond Albius et Sarda Garriga dans le cadre du NPNRU du Gol**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-sept heures, sur convocation individuelle en date du 24 mars 2023, dématérialisée et affranchie le 24 mars 2023, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone Veil à Saint-Louis sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Claudie TECHER M. Jean Eric FONTAINE Mme Yannicke SEVERIN Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN M. Sylvain ARTHEMISE Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Leïla OULAMA M. Jean Michel FLORENCY Mme Ludivine IMACHE M. Jérémie TURPIN Mme Julie DIJOUX M. Romain GIGANT Mme Corinne ROCHEFEUILLE M. Jean Hugues GERARD M. Jean François PAYET Mme Marie Joëlle JOVET M. Bernard MARIMOUTOU M. Jean Pascal MANGUE Mme Françoise GASTRIN Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY Mme Camille CLAIN M. Hanif RIAZE Mme Linda MANENT Mme Stéphanie JONAS-SOORIAH M. Georges Marie NAZE M. Brice GOKALSING-POUPIA Mme Eliana Marie Eloïse NARCISSE	M. Imran HATTEEA M. Bruno BEAUVAL Mme Agnès DORESSAMY TAYLLAMIN  M. Alix GALBOIS	Mme Claudie TECHER Mme Linda MANENT M. Sylvain ARTHEMISE  Mme Juliana M'DOIHOMA	M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida HAMOT-RICHAUVET M. Roger Marie Joël ARTHEMISE M. Philippe RANGAMA Mme Sitina Sophie SOUMAÏLA M. Olivier LAMBERT Mme Florence HOARAU-ROUGEMONT Mme Brigitte PAYET M. Louis Bertrand GRONDIN M. Cyrille HAMILCARO Mme Raïssa MAILLOT

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS  
SEANCE DU 31 MARS 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur Romain GIGANT a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Pour la délibération n°16	30	4	11		34	0	0
Pour les délibérations n°17 à 19	30	4	11		Prend acte		
Pour la délibération n°20 à 41	30	4	11		34	0	0
Pour la délibération n°42	30	4	11		Prend acte		

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,



	<b>Conseil municipal - Séance du 31 mars 2023</b> <b>Délibération n°29</b>	<b>POLE FINANCES,</b> <b>OPTIMISATION</b> <b>ET CONTRÔLE</b>
	<b>MISSION D'AMO DANS LE CADRE D'UN</b> <b>MARCHE DE CONCEPTION-REALISATION</b> <b>POUR LA DECONSTRUCTION /</b> <b>RECONSTRUCTION DES ECOLES EDMOND</b> <b>ALBIUS ET SARDA GARRIGA DANS LE</b> <b>CADRE DU NPNRU DU GOL</b>	<b>Direction de la</b> <b>commande</b> <b>publique</b>

## I. RAPPORT DE PRESENTATION

### Exposé des motifs

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune de Saint-Louis a lancé une consultation portant sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un marché de conception-réalisation pour la déconstruction / Reconstruction des écoles Edmond Albius et Sarda Garriga dans le cadre du NPNRU du quartier du Gol situé sur la commune de Saint-Louis.

**Les missions à exécuter** sont les suivantes :

Éléments de mission	
<b>Phase n°1</b>	Elaboration de l'ensemble des éléments de préprogrammation et lancement phase candidatures de la consultation du Marché Conception-Réalisation
<b>Phase n°2</b>	Elaboration du programme et du dossier de consultation du Marché Conception-Réalisation
<b>Phase n°3</b>	Analyse des candidatures en première phase de la consultation du Marché Conception-Réalisation
<b>Phase n°4</b>	Assistance pendant la seconde phase de la consultation du Marché Conception-Réalisation
<b>Phase n°5</b>	Assistance pour le suivi des études de conception de l'ouvrage
<b>Phase n°6</b>	Assistance pour le suivi de la réalisation des travaux
<b>Phase n°7</b>	Assistance pour la réception et les levées de réserves

La consultation a été lancée en procédure formalisée en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La durée d'exécution du marché public s'étend jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement et débute à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le délai prévisionnel est fixé à 72 mois.

Eu égard au montant du marché, la consultation a fait l'objet d'une procédure d'Appel d'Offres ouvert publiée au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et dans un journal d'annonces légales.

### Récapitulatif de la procédure :

- Date d'envoi de l'avis à la publication : 13/01/2023
- Date limite de réception des offres : 17/02/2023 à 12 H 00 mn (heure locale)
- Date d'ouverture des plis : le 21/02/2023 à 15h50

Le représentant du pouvoir adjudicateur en accord avec l'analyse de l'offre effectuée par le service prescripteur et le classement de l'offre décidé par la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 mars 2023, a procédé à l'attribution suivante :

CLASSEMENT	ENTREPRISE	Montant global et forfaitaire (en € TTC)
1	GROUPEMENT SETEC/IMPULSE	542 500 €

## II. DELIBERATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la commande publique,

**Vu** la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 16 mars 2023,

**Considérant** que la Commune a lancé une consultation en procédure formalisée en application des articles L2124-1 et R2124-1 du Code de la commande publique en vue de lancé une consultation portant sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un marché de conception-réalisation pour la déconstruction / Reconstruction des écoles Edmond Albius et Sarda Garriga dans le cadre du NPNRU du quartier du Gol situé sur la commune de Saint-Louis,

**Considérant** que la consultation a fait l'objet d'une procédure d'Appel d'Offres ouvert publiée au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et dans la presse locale.

**Sur proposition de la Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

**Article 1** : D'approuver la passation et la signature du marché fructueux correspondant avec :

CLASSEMENT	ENTREPRISE	Montant global et forfaitaire (en € TTC)
1	GROUPEMENT SETEC/IMPULSE	542 500 €

**Article 2** : D'autoriser Madame le Maire ou son élue déléguée dans le domaine de compétences à signer le marché ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

**Vote : 34 pour**

La Maire,



**Le présent document est certifié exécutoire  
Etant transmis en Sous-Préfecture le  
Et publié le**